

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

Nom du produit: **Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B**

Producteur/fournisseur:

GRACE Produits de Construction S.A.S.
1001, Rue de Maisonneuve
71580 Saillenard - France
Tel : + 33 (3) 85 76 45 00
Fax : + 33 (3) 85 74 10 84

www.graceconstruction.com

Renseignements en cas d'urgence: ++ 44 (0)208 762 8322

2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

CARACTÉRISATION CHIMIQUE

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 28182-81-2 NLP: 500-060-2	Oligomères de l'hexaméthylène diisocyanate  Xi; R 43	50-100%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle  Xi; R 10-36	10-20%
CAS: 68412-53-3	Polyoxyethylene Nonylpenyl (ramifié) Ether Phosphates  Xi; R 38-41-52/53	5,0-10,0%
CAS: 98-94-2 EINECS: 202-715-5	N,N-diméthylcyclohexylamine  T; R 10-20/22-24-34	1,0-2,0%
CAS: 822-06-0 EINECS: 212-485-8	Hexaméthylène diisocyanate  T; R 23-36/37/38-42/43	1,0-2,0%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers:



Xn Nocif

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 10 Inflammable.

R 20 Nocif par inhalation.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B

Contient des des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant.

(suite de la page 1)

4 PREMIERS SECOURS

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Après contact avec la peau:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Ne jamais rien donner à une personne inconsciente.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications:

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un vêtement personnel de protection.

Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes de nettoyage/récupération:

Récueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).

Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B

(suite de la page 2)

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Précautions à prendre pour la manipulation:

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Des mélanges inflammables à l'air peuvent se former dans les conteneurs vides. Ne pas crever, couper, percer, chauffer ou souder des conteneurs non nettoyés.

Garantir une bonne ventilation.

Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

STOCKAGE

Indications concernant le stockage commun: Tenir à l'abri de la chaleur.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Sol imperméable formant cuvette de rétention.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

VME	Valeur momentanée: 550 mg/m ³ , 100 ppm
	Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm

822-06-0 Hexaméthylène diisocyanate

VME	Valeur momentanée: 0,15 mg/m ³ , 0,02 ppm
	Valeur à long terme: 0,075 mg/m ³ , 0,01 ppm

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

(suite page 4)

F

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: **Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B**

(suite de la page 3)

Protection respiratoire:

A cause de la présence d'isocyanates, un appareil respiratoire à apport d'air doit être porté quand le produit est pulvérisé et/ou appliqué dans un local peu ventilé, à moins que la ventilation maintienne la concentration inférieure aux limites d'exposition.

Un masque à cartouche (vapeur organique) est exigé lorsque la ventilation est indisponible ou inefficace pour maintenir la concentration inférieure aux limites d'exposition.

Lorsqu'un masque à apport d'air n'est pas efficace ou que l'utilisation n'est pas pratique, un masque à cartouche peut être une alternative acceptable si les recommandations suivantes sont respectées :

- utilisation de ventilateurs pour augmenter la circulation de l'air et une ventilation générale ou une ventilation extérieure pour enlever les vapeurs de M.D.I. lorsque l'on travaille en milieu fermé.
 - l'utilisation d'un masque à cartouche (vapeur organique) et un bon manuel de changement de cartouche. A cause des limites d'exposition peu élevées et de la faible odeur, les cartouches devraient être remplacées tous les jours minimum.
- En complément un système de mesure des isocyanates devrait être utilisé pour contrôler les expositions du lieu de travail.

Protection des mains: Gants en caoutchouc**Matériau des gants:** Gants en caoutchouc.**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

Protection du visage

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INDICATIONS GÉNÉRALES

Forme:	Fluide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

Changement d'état:-

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	> 100°C

Point d'éclair:

42°C

Auto-inflammation:

333 °C

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Teneur maximale en composés organiques volatils (COV):

20 %

Densité relative à 20°C:1,1 g/cm³**Solubilité dans/miscibilité avec:-
l'eau:**

Dispersable

Autres indications:

Ces valeurs type ne constituent pas une spécification.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B

(suite de la page 4)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

Oral	LD50	8500 mg/kg (rats)
Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rats)

Inhalatoire	LC50/4 h	35,7 mg/l (rats)
-------------	----------	------------------

98-94-2 N,N-diméthylcyclohexylamine

Oral	LD50	348 mg/kg (rats)
Inhalatoire	LC50/4 h	1,88 mg/l (rats)

Inhalatoire	LC50/4 h	1,88 mg/l (rats)
-------------	----------	------------------

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Susceptible de provoquer une irritation de la peau par suite de contact prolongé.

des yeux: Effet d'irritation.

Indications toxicologiques complémentaires: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT PAR TERRE ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):



Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):

3 Matières liquides inflammables.

Indice Kemler:

30

No ONU:

1263

Groupe d'emballage:

III

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B

(suite de la page 5)

Etiquette de danger: 3
Désignation du produit: 1263 PEINTURES, consigne particulière 640E

TRANSPORT MARITIME IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):



Classe IMDG: 3
No ONU: 1263
Label: 3
Groupe d'emballage: III
No EMS: F-E,S-E
Polluant Marin: Non
Désignation technique exacte: PAINT

TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 3
No ID ONU: 1263
Label: 3
Groupe d'emballage: III
Désignation technique exacte: PAINT

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Aucun des composants n'est compris.

Marquage selon les directives CEE:

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



Xn Nocif

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Oligomères de l'hexaméthylène diisocyanate
Hexaméthylène diisocyanate

Phrases R:

10 Inflammable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 03.04.2006

revue le : 03.04.2006

Nom du produit: Pieri Graffistop 2002 Protec Brillant Comp.B

(suite de la page 6)

- 20 Nocif par inhalation.
36 Irritant pour les yeux.
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrases S:

- 23 Ne pas respirer la vapeur.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
37 Porter des gants appropriés.
43 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Identification particulière de certaines préparations:

Contient des des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant.
Contient: Hexaméthylène diisocyanate, Oligomères de l'hexaméthylène diisocyanate. Peut déclencher une réaction allergique.

Classe de pollution des eaux: WGK 1 (VwVwS Anhang 4 vom 19.05.1999): peu polluant.

16 AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases R importantes:

- 10 Inflammable.
20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
23 Toxique par inhalation.
24 Toxique par contact avec la peau.
34 Provoque des brûlures.
36 Irritant pour les yeux.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
38 Irritant pour la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique:

GRACE Produits de Construction S.A.S.
1001, Rue de Maisonneuve
71580 Saillenard - France
Tel : + 33 (3) 85 76 45 00
Fax : + 33 (3) 85 74 10 84